

Hammadi et Benbassa veulent accélérer le grand remplacement des vrais Français

Deux propositions de loi (PPL) qui visent à instaurer le recours collectif en matière de discrimination sont actuellement dans les tuyaux au Sénat et à l'Assemblée nationale. La première est celle du député socialiste de Seine-Saint-Denis Razzy Hammadi. Elle a été approuvée par son groupe en juillet. La seconde est celle de la sénatrice EELV Esther Benbassa. Le texte a été déposé le 25 juillet et une conférence de presse a été organisée mercredi 11 septembre pour la présenter. Les deux PPL pourraient être examinées lors de la prochaine niche parlementaire des deux groupes.

Ces démarches ne sont pas les premières du genre. L'idée de transférer en droit français ce que le droit américain appelle les « class actions » – soit la possibilité, depuis 1938, aux États-Unis, pour des personnes s'estimant victime d'un préjudice commercial, environnemental, social ou encore sanitaire de déposer plainte de façon collective – existe depuis les années 1980.

En réalité derrière ce projet de loi du député socialiste de Seine-Saint-Denis Razzy Hammadi français d'origine tunisienne et de la sénatrice Esther Benbassa, Française originaire de Turquie et dirigeant un département sur le judaïsme à l'EHSS se cache la possibilité pour les immigrés de faire des actions en justice pour tout et n'importe quoi.

Les centaines de milliers de familles françaises d'Algérie qui furent spoliées économiquement, qui virent assassinés plusieurs de nos compatriotes d'Algérie, qui durent faire des pieds et des mains pour que quelques rares cimetières français ne soient ni souillés ni détruits en Algérie, devraient en

toute logique profiter de ce système de class action.

De même que les travailleurs français (qui ne sont pas « français de papiers » qui voient comme chez Renault une usine délocalisée au Maroc avec 6000 emplois à la clé, ainsi que les familles françaises à qui l'on refuse un logement dans des immeubles à loyers modérés alors qu'ils sont offerts à des familles d'Africains polygames, des familles maghrébines, qui sont laissés aux gardiennages des dealers et représentent des territoires islamisés que la République ne pourra jamais récupérer à moins d'employer les méthodes du général Massu pendant la bataille d'Alger.

D'ailleurs, à l'époque le mot d'ordre du FLN algérien à l'égard des Français d'Algérie était : « la valise ou le cercueil » faisons nôtre cet aphorisme.

Et puis si ces deux représentants de la France d'aujourd'hui, madame Benbassa et monsieur Hammadi veulent aller jusqu'au bout de leur logique, qu'ils incluent dans leur projet de loi, les class action c'est-à-dire les actions juridiques de groupe pour tous les consommateurs.

Ainsi pourrions-nous vérifier qu'il s'agit bien de défendre les Français et non les seuls immigrés, dont ils se font les héraults non seulement pour de sordides raisons électorales, mais également pour satisfaire leur haine des Français.

En janvier 2013 dans un sondage d'opinion way, « On a besoin d'un vrai chef en France pour remettre de l'ordre » : cette forte maxime était « tout à fait » partagée par 53 % des sondés, 34 % se disant « plutôt d'accord » avec elle. Au total, le recours à une solution aussi personnelle qu'autoritaire était perçu favorablement par une écrasante majorité [87 %] de l'opinion !

85 % des Français jugeaient que « les responsables politiques, en général, se préoccupaient peu ou pas du tout de ce que pensent les gens comme eux, 62 % lâchent que « la plupart des hommes et des femmes politiques sont corrompus ». Et une majorité d'électeurs [52 %] n'a désormais plus « confiance ni dans la droite ni dans la gauche pour gouverner le pays ».

L'immigration est de moins en moins bien supportée : « Il y a

trop d'étrangers en France » pour 70 % des français sondés à la même époque par Ipsos.

Quand à l'islam, la religion préférée de nos deux élus, il fait désormais l'objet d'un rejet massif : 74 % des personnes interrogées considèrent que cette religion, qui concerne tout de même 5 à 6 millions de personnes dans notre pays, n'est « pas compatible avec les valeurs de la société française ».

Madame Benbassa qui doit descendre de Sabbataï Zvi, le faux prophète juif né en Turquie à Izmir et qui entraîna avec lui une grande partie de la communauté juive au 17e siècle et qui pour finir se convertit à l'islam et monsieur Hammadi né dans une famille algéro-tunisienne il se vit « étendre » à Orly et se rattrapa dans le 93, il fut de tout temps communautariste. Désormais pour la gauche tout est bon pour paralyser les Français avant de les rendre minoritaires dans leur propre pays.

Avec l'augmentation des naturalisations due à monsieur Valls, les lois pro-délinquance de madame Taubira et cette dernière initiative perverse, les Français sont en danger de remplacement par les peuplades maghrébines et sub-sahariennes. Peut-être doivent-ils regarder de plus près comment les peuples « coloniaux » comme l'on disait alors se décolonisèrent par la lutte armée.

Nous devons relire Frantz Fanon.

Lazare Zylbergleit